

Dans la guerre du cyclotron, le parti pris des experts n'a pas suffi pour éliminer la Guadeloupe

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

16 mai 2015

TEL EST PRIS

Les Martiniquais ont obtenu leur cyclotron. Mais ils n'ont pas atteint leur véritable objectif. Ils ne voulaient surtout que la Guadeloupe puisse se doter d'un tel dispositif. Pour ce faire, ils se sont appuyés jusqu'au bout sur la décision des experts. Ils pouvaient. Les dés étaient pipés d'avance. Démonstration.

Dans la course au cyclotron que se sont livrées la Guadeloupe et la Martinique, il convient d'établir les faits et de dénoncer les petites combines. Élément incontestable, le cyclotron – mot désormais sur toutes les lèvres — désigne pour faire très court, un dispositif qui permet de détecter très tôt, en tout cas bien plus tôt que les technologies d'imagerie antérieures, les tumeurs cancéreuses. Ce qui permet de les prendre en charge très vite, et de les prendre en charge avec davantage de chances de les endiguer. Le cyclotron permet aussi d'effectuer des examens avec pour bénéfice de prévenir des infarctus et autres accidents cardiaques, et bien plus encore.

Dimensionné pour la Guadeloupe

1 500 cas nouveaux de cancer sont répertoriés chaque année en Guadeloupe. Le cancer est la deuxième cause de mortalité en Guadeloupe après les maladies cardio-vasculaires. La Martinique est affectée par ces deux fléaux à peu près dans les mêmes proportions. C'est dire si l'installation d'un cyclotron est utile aussi bien pour la Martinique que pour la Guadeloupe. Le projet d'implanter un cyclotron en Martinique date de 2007. Le CHU de Martinique a même bénéficié d'une subvention de 8 millions pour se doter de cet outil. L'argent aurait servi à combler une partie du déficit de fonctionnement de l'établissement.

La Guadeloupe se met sur les rangs en 2014 et fait circuler une pétition. Julie Aristide, Jacky Massicot, Eddy Nedelkovsky en sont à l'initiative. Et c'est Lionel Bélia, docteur en médecine nucléaire qui instruit le dossier du cyclotron de Guadeloupe, avec une option claire. Il est résolument dimensionné pour les besoins de la Guadeloupe. Victorin Lurel en fait une priorité de la Région, inscrivant au budget du conseil régional 8 millions d'euros pour acquérir ce cyclotron. Cette démarche guadeloupéenne a pour effet de raviver les velléités martiniquaises. Le dossier qui jusque-là dormait ressort brusquement des cartons avec deux principaux arguments. D'abord les autorités médicales et politiques de Martinique expliquent qu'ils ne comprennent pas de quoi parle la Région Guadeloupe puisque les commissions médicales d'établissement (CME) des CHU de Guadeloupe, Martinique et Guyane ont déjà entériné le choix du projet de Martinique qui consiste à y installer un gros cyclotron qui pourvoira aussi bien aux besoins de la Martinique de Guadeloupe, de la Guyane, et pour tout dire à ceux de toute la Caraïbe. Rien que cela.

L'expert, cet ami

Une lettre signée des trois présidents de CME confirme bel et bien cette affirmation. Une autre lettre cette fois des autorités médicales de Martinique rappelle cet accord. Toutefois un autre élément de cette lettre démontre que les dés sont pipés d'avance. Il est proposé qu'une autorité compétente et indépendante porte le projet. Sauf que dans la foulée, les auteurs de cette lettre désignent eux-mêmes cette autorité indiscutable : le professeur Bourguet. Or, ce professeur Bourguet, sans mettre en doute son honnêteté, ne peut objectivement être neutre. Il est un proche du professeur de médecine nucléaire Azalou, autrefois en poste au CHU de Fort-de-France, mais aujourd'hui à la retraite. C'est lui qui est à l'origine du projet Martinique. D'aucuns soutiennent que le professeur Bourguet aurait même aidé à monter le projet, ayant lui-même participé à l'installation du cyclotron de la Réunion. En gros les Martiniquais nomment un expert qui va expertiser... son propre projet. Ajoutez à cela que quelques temps auparavant, le professeur Bourguet nomme son protégé Karim Farid, en tant que professeur de médecine nucléaire, sur le poste qu'occupait le professeur Azalou, au CHU de Fort-de-France. Il ne nomme certainement pas un proche sur un poste, qu'il n'a pas l'intention

de doter de la Rolls Royce de la médecine nucléaire, à savoir le cyclotron. Enfin les auteurs de la lettre ont commis une erreur grossière. Ils écrivent très exactement : “ *nous remercions le professeur Bourguet* “. Un aveu, ou presque. Ce plan bien mûri en amont, explique la répétition du seul leitmotiv des Martiniquais, l'exécutif régional Serge Letchimy en tête. Il peut en substance se résumer ainsi : “ *Nous respecterons la décision des experts* “. Oui. Surtout lorsqu'on sait par avance de quel côté penchent ces experts !

CYCLOTRON ICI ET LA

Les dessous d'une annonce en deux temps...

Un cyclotron installé en Guadeloupe signifie que celui de Martinique ne pourra pas compter sur les malades guadeloupéens pour assurer sa rentabilité.

La querelle Guadeloupe/Martinique à propos de l'installation d'un cyclotron sur un, ou chacun des territoires de Guadeloupe et de Martinique, a connu son épilogue samedi 9 mai dernier, au hall des sports du Gosier, au moment où le président de la République, François Hollande annonce que la Guadeloupe pourra installer le sien et que, cerise sur le gâteau, l'État y contribuera également. Quelques heures plus tôt, François Hollande avait fait plaisir aux Martiniquais en disant que l'État financerait le gros cyclotron martiniquais et que la Guadeloupe qui voulait aussi le sien le financerait par ses propres moyens. Tout cela sous les vivats, les cris, voire les ricanements d'élus en transe ou presque. En Guadeloupe, cette annonce avait quelque peu douché les services de la Région. Victorin Lurel n'était d'ailleurs pas loin de provoquer un incident diplomatique, faisant savoir au Président son mécontentement. Pourtant, le président de la République avait bel et bien dit en Martinique que la Guadeloupe pourrait installer son cyclotron. Ce qui veut dire que l'autorisation administrative d'installer le cyclotron lui serait donnée. Le coup de gueule de Victorin Lurel aura finalement permis à la Guadeloupe d'obtenir elle aussi une aide de l'État pour son cyclotron. Pourtant, il faut noter que l'autorisation administrative d'installer le cyclotron en Guadeloupe était déjà une victoire parce qu'en réalité, l'adoubement du projet des

Martiniquais impliquait de facto à leurs yeux, le refus d'autoriser l'installation du cyclotron en Guadeloupe. L'ambition de la Martinique était d'être le seul territoire dans la zone Caraïbe à posséder un tel outil. Non pas par caprice, mais parce que la rentabilité d'un dispositif du calibre de celui envisagé par la Martinique repose sur un potentiel d'un million et demi d'habitants. La Martinique a donc intégré dans son business plan, la population de la Guadeloupe mais aussi celle de la Guyane et davantage si possible. La décision de François Hollande signifie que le cyclotron martiniquais ne pourra pas compter sur les malades de la Guadeloupe pour assurer sa rentabilité.

L'INTERVIEW

Lyonel Bélia : " Les inspecteurs de l'IGAS n'ont pas fait un travail sérieux "

Lyonel Bélia est docteur en médecine nucléaire au CHU de Pointe-à-Pitre. C'est lui qui a monté le dossier cyclotron de Guadeloupe. Il estime que les inspecteurs de l'IGAS ont été pour le moins légers. Sinon ils auraient compris que le projet Martinique ne tient pas la route. Ni économiquement ni techniquement.

Lyonel Bélia : L'installation d'un cyclotron en Guadeloupe, c'est d'abord la possibilité d'organiser des examens Tepsan. Les indicateurs Tepsan ne se limitent plus au cancer, ils servent aussi pour détecter les maladies respiratoires, les maladies infectieuses, inflammatoires, les maladies cardio-vasculaires. Ce sont des maladies qui dépassent largement les indications cancérologiques. Le fait de détenir cette technologie de pointe permet de gommer quelques inégalités. La Guadeloupe figurait parmi les derniers en termes d'examens paracliniques spécifiques en imagerie. Désormais nous serons parmi les premiers. Nous pourrons fabriquer tous les traceurs de la pharmacopée européenne. Les médicaments utilisés pour le Tepsan sont des médicaments radio-pharmaceutiques. Dans l'Hexagone, les hôpitaux lancent des appels d'offres pour les acheter aux laboratoires industriels. Sauf qu'en Guadeloupe, il n'y a pas d'industriels équipés d'un cyclotron, nous serons habilités à fabriquer nos médicaments. C'est un progrès tellement immense à plusieurs niveaux que

les gens ne peuvent même pas imaginer. Franchement, j'éprouve en tant que médecin et en tant que Guadeloupéen une joie immense.

Le Courrier de Guadeloupe : D'aucuns disent que la Guadeloupe s'est battue pour avoir un cyclotron et qu'elle n'a même pas les compétences pour l'utiliser

L.B. : Rires. C'est assez rigolo. Ce ne sont pas les compétences qui manquent en Guadeloupe. Nous avons le double de ce qui existe en Martinique. Pour ce qui concerne les techniciens du cyclotron, une formation est assurée par le vendeur. Cela fait partie du contrat de vente. À nous de présenter les profils requis – Bac plus 3- Le cyclotron est juste une machine électronique pas très compliquée à faire fonctionner. En revanche, il faut des radio-pharmaciens pour qu'à partir du fluor 18 fabriqué par le cyclotron on puisse adjoindre le glucose pour obtenir le médicament qu'on va injecter au patient. En France hexagonale, il y a 200 radio-pharmaciens. En Guadeloupe ils sont 2 et en Martinique un seul. Quant aux médecins nucléaires, nous sommes deux en Guadeloupe et au 26 juillet 2015 nous serons trois. Tous les médecins nucléaires sont habilités à interpréter les examens Tepsan. Les Martiniquais tiennent ces propos parce que de tout temps, ils ont eu un professeur de médecine nucléaire qui est rattaché à l'université ; c'était le professeur Azalou maintenant c'est le professeur Karim Farid. C'est le radio-pharmacien qui travaille avec le cyclotron pas le médecin, qu'il soit professeur ou pas. De même nous avons moins de médecins cancérologues qu'en Martinique mais encore une fois ce ne sont pas ces médecins qui utilisent les Tepsans, ce sont les médecins nucléaires. Or, dans ce secteur nous sommes bien armés.

LCG : Maintenant que la Guadeloupe a son cyclotron le projet de Martinique est-il fragilisé ?

LB : Clairement, il est mort. Mais même avec l'aide de la Guadeloupe le projet n'était guère viable. Simple arithmétique : la Guadeloupe compte 400 000 habitants ce qui représente 2 500 doses par an. Comptons autant pour la Martinique. Allez, ajoutons Sainte-Lucie, Barbade on peut espérer aller jusqu'à 10 000 doses. Le coût de fonctionnement du cyclotron est évalué à 2,5 millions par année. Une dose coûte 200 euros en moyenne

dans l'Hexagone. Vendu à ce prix on n'arrive même pas encore à l'équilibre. On pourra toujours la vendre deux fois plus cher à savoir 400 euros. Mais est-ce bien le but de la manœuvre que de plomber la sécurité sociale. Et puis, ce n'est pas tout. Vous pouvez avoir votre cyclotron. Toutefois, seuls les industriels sont habilités à vendre des doses. Le CHU ne peut produire des médicaments à partir du cyclotron que dans le cadre réglementé de la pharmacie à usage interne (PUI). C'est-à-dire pour soigner ses propres malades. Pour vendre, il faut être un industriel. Avec une si faible potentialité, aucun industriel ne s'installera en Martinique. Les Réunionnais ont été confrontés au même problème. Quand ils ont installé leur cyclotron, ils espéraient vendre à d'autres pays environnants. Ils n'ont pas pu. Aucun industriel n'a voulu s'installer. Pas suffisamment rentable. Les Réunionnais sont 850 000. C'est le double de la population de la Martinique. Ils ont négocié avec l'État pour que ce dernier prenne en charge chaque année le déficit que génère leur cyclotron. Très exactement 1,34 million d'euros. Pour la Martinique va falloir compter plus.

LCG : Mais alors comment expliquez-vous que les inspecteurs de l'IGAS n'aient pas soulevé tous ces problèmes et qu'au contraire, ils aient été plutôt réticents à l'égard du projet de Guadeloupe ?

L.B. : La vérité c'est que les inspecteurs n'ont pas fait très sérieusement leur travail. Avant même d'avoir analysé notre projet, ils avaient décidé que ce serait la Martinique. Deux éléments à l'appui de ce que j'avance. Quand ils sont venus ici, ils nous ont parlé de baby cyclotron de marque ABT qu'ils sont allés voir en Bulgarie et à New-Castle. Je leur ai dit que je les mettais au défi de trouver trace d'un quelconque baby cyclotron dans notre dossier. En réalité, ils ne l'avaient même pas lu. Mais ils n'ont pas non plus analysé tous les problèmes que soulevait le projet de Martinique. Le problème de rentabilité que j'ai évoqué déjà mais aussi, ceux liés au transport par avion. Un vrai casse-tête. Seul Air France avec un, mais un seul Airbus sur la ligne Guadeloupe/Martinique en l'état actuel de la flotte, peut transporter ce type de marchandise. Air Caraïbes pourrait. À condition d'avoir des valisettes blindées de plomb qui pèseraient jusqu'à 17 kg. J'ai interrogé le principal fabricant de cyclotron IBA moléculaire anciennement Lisbio international. Je lui ai hypothétiquement expliqué que je devais envoyer des doses en Martinique. La réponse a été : " je n'ai

pas de valisette de cette nature qui pourrait voyager sur des ATR. À supposer que nous puissions en fabriquer nous ne pourrions pas transporter plus de deux doses à la fois “. Comment dès lors pourrait-on prendre en charge chaque jour une dizaine de patients ? Je sais que les inspecteurs n’ont même pas interrogé cette entreprise sur ce problème. Bref, ce n’est pas un travail très sérieux. Ils n’ont même pas intégré ce paramètre. Je serais curieux de lire les conclusions de ce fameux rapport.

Un GIP pour gérer le cyclotron

C’est un groupement d’intérêt public (GIP) qui sera chargé de gérer le cyclotron. On y trouvera, la SEM patrimoniale, le CHU, la ville des Abymes, l’université. Cette structure sera créée pour mettre le cyclotron à disposition du CHU et de l’université. La gouvernance sera tournante.

Le cyclotron déjà en marche

Le cyclotron de la Guadeloupe ne devrait pas tarder à entrer dans sa phase opérationnelle. Des personnes proches du dossier avancent le délai de 18 mois. On verra. En attendant un appel d’offres avait déjà été lancé pour la réalisation des travaux. De sources concordantes nous apprenons que les plis ont déjà été ouverts et que les offres sont à l’étude.

Le mirage du marché Caraïbe

Nous avons poussé nos investigations quant au bien-fondé d’un cyclotron qui rayonnerait sur toute la Caraïbe à partir de la Martinique. Premier constat : Cuba et Puerto-Rico ont déjà leur cyclotron. On pourrait se demander pourquoi ils ne vendent pas des doses ? Nous avons interrogé aussi des médecins de Barbade. Ces derniers sont plutôt enclins à acheter un petit cyclotron au Canada qui est le spécialiste mondial de cette technologie, et qui est leur principal partenaire commercial. Coût de l’investissement : 1,2 million d’euros. Cela revient certainement moins cher que d’acheter des doses à 400 euros l’unité, voire plus !

FRANÇOIS HOLLANDE

Des annonces comme s'il en pleuvait

La tradition est bien connue. Un président de la République ne se déplace pas dans les départements d'outre-mer sans cacher dans sa valise des déclarations fortes. François Hollande n'aura pas dérogé à la règle, même s'il est resté extrêmement pragmatique dans ses promesses.

Ce fut l'une des petites piques phares du déplacement de François Hollande, "ce n'est pas Noël ". Même si le président a donné des garanties importantes pour les futurs projets de l'île, l'heure est clairement à la contractualisation de l'action publique, comme l'a indiqué Pierre-Yves Chicot lors de son analyse du discours du 9 mai face aux élus. Il ne s'engage que si de leur côté, ils remplissent eux aussi un certain nombre de conditions. En plus du cyclotron, on peut compter quatre annonces importantes pour l'avenir de l'île.

L'université

Encore tiraillée par la bataille qu'a occasionnée la sécession de la Guyane, l'université des Antilles peine à trouver son rythme. La tenue du dialogue interne de gestion a montré ses faiblesses. Sur ce sujet, le président reste conforme à ce qu'il avait déjà annoncé il y a plusieurs mois et qui a été repris par Najat Vallaud-Belkacem ministre de tutelle de l'enseignement et de la recherche. Le président prône donc l'unité, la création de deux IUT supplémentaires, 150 000 euros supplémentaires à ajouter à la rallonge de 600 000 euros déjà accordée soit un total de 750 000 euros d'aides publiques. Si François Hollande répond aux demandes qui avaient été faites par les enseignants du pôle Guadeloupe, les fonds sont encore largement insuffisants pour faire tourner la machine qui nécessite trois millions de frais incompressibles.

Renforcement de l'accompagnement des jeunes

Le président a noté l'inquiétude de la nouvelle présidente de l'Assemblée départementale, Josette Borel-Lincertin sur la meilleure façon d'accompagner la jeunesse guadeloupéenne. Les écoles de la 2e chance à Jarry et à Saint-Claude ont permis d'aider un peu plus de 3 000 jeunes entre 18 et 30 ans en situation d'échec scolaire. La nouvelle unité du Moule devrait permettre d'approfondir ce travail. Le chef de l'État a donc

annoncé une rallonge de 700 000 euros qui devrait permettre de couvrir dans un premier temps les frais de fonctionnement. En effet, l'établissement du Moule sera équipé de services d'hébergement et de restauration. Le chef de l'État s'est aussi dit favorable à la labellisation des pôles sportifs de haut niveau afin que les jeunes sportifs prometteurs n'aient pas à quitter systématiquement la Guadeloupe pour leur parcours scolaire.

La gestion de l'eau

Pas de miracle sur ce point non plus. L'État et les collectivités ont pourtant été souvent pointées du doigt pour la réparation du réseau. Localement, les collectivités locales sont à la recherche d'un mode de gouvernance efficace et il faudra bien en passer par là. François Hollande a précisé que l'État n'accompagnera la Guadeloupe que si elle se dote d'une " *gouvernance responsable* ".

Relance de l'économie

C'est sans doute le sujet sur lequel le président s'est montré le plus discret. Cela dit, il a rappelé que les outils destinés à relancer l'emploi étaient bien là et qu'il ne restait plus qu'à les utiliser en oubliant pas de s'appuyer sur les fonds européens. Il a, bien entendu, évoqué le vote du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) majoré et la reconduite de certaines mécaniques de défiscalisation. Comprenez, il n'y a plus qu'à s'y mettre en oubliant pas de continuer à produire des dossiers toujours plus solides.

TOUS CITOYENS

En route vers l'égalité réelle

L'une des annonces de François Hollande : le coup d'envoi vers l'égalité réelle des Ultramarins et des hexagonaux en matière de niveau de vie, de revenus, d'emploi... Ce projet, en grande partie économique, prendra la forme d'une loi dont la définition des contours sera confiée à Victorin Lurel.

La visite de François Hollande dans l'archipel a été riche en annonces. L'une des plus applaudies concerne le coup d'envoi lancé vers la fameuse égalité réelle entre les Outre-mer et l'Hexagone. Celle-ci permettrait que les territoires ultramarins jouissent du même niveau de développement et de richesse que la France continentale. L'aboutissement d'un très lent processus, comme l'a fait remarquer le président de la République lors de l'inauguration du Mémorial ACTe : *" Je sais qu'après l'abolition de l'esclavage, le 27 avril 1848, les habitants des Outre-mer qui purent accéder au suffrage universel durent néanmoins patienter encore un siècle avant d'accéder à la pleine citoyenneté. Ce fut l'objet de la loi de départementalisation de 19 mars 1946 dont le rapporteur était Aimé Césaire. [...] Il fallut encore attendre des décennies pour que l'égalité sociale puisse enfin être reconnue. C'était sous le gouvernement de Lionel Jospin. Enfin les mêmes salaires que l'Hexagone, les mêmes prestations sociales, les mêmes droits. [...] Aujourd'hui, c'est l'égalité réelle que nous devons accomplir."*

Loi concoctée par Lurel

C'est par la voie législative que cette égalité réelle pourrait enfin être obtenue. *" Il faudra un plan, territoire d'outremer par territoire. Et une loi devra rapidement poser les principes de cette égalité. Je vais demander à ce que soit confiée à Victorin Lurel une mission parlementaire pour définir les contours de ce texte de loi "*, a précisé le chef de l'État, renouvelant en même temps sa confiance au président du Conseil régional et ministre des Outre-mer pendant deux ans, de mai 2012 à mars 2014. Plusieurs pistes seront explorées par celui qui est aussi député de la Guadeloupe : un approfondissement de la loi sur la vie chère, des mesures pour favoriser la concurrence et mettre fin aux monopoles ou exclusivités des marques, la baisse du coût du fret maritime, le développement des productions agricoles et maraîchères... On l'aura compris, cette égalité réelle serait avant tout économique. Car de nombreux progrès sont attendus des Guadeloupéens sur le front de l'emploi et du pouvoir d'achat. Pour Patrick Karam, président du Conseil représentatif des Français d'Outre-mer (Crefom), ce projet de loi, pour lequel il milite depuis 2014, est une très bonne nouvelle et une *" révolution attendue par les Outre-mer depuis 70 ans "*. Mais ce qu'il attend, c'est surtout une obligation de

résultat sur les objectifs de convergence avec le standard hexagonal. Et qui prendrait la forme d'un droit opposable, qui permettrait aux concernés de se retourner contre l'État si les objectifs ne sont pas atteints. Mais comment le mesurer ? Différents indicateurs peuvent être utilisés, comme l'indice de développement humain, le revenu par habitant, le niveau de vie, de santé, etc. Difficile que ces résultats soient visibles à court terme... L'horizon temporel d'une génération, flou, est celui avancé. 20 ou 30 ans, en somme, pour une loi qui ne sera pas votée avant 2016. Qui vivra, verra.

RÉPARATIONS

Le crime est " irréparable ", surtout financièrement

"Je sais le débat sur les réparations, j'ai repris à mon compte il y a déjà longtemps les mots d'Aimé Césaire ". C'est par ces mots que le président de la République a entamé la partie de son discours consacrée aux réparations. Face aux élus locaux, mais aussi devant les chefs d'État sénégalais, malien François Hollande a souligné la " nature irréparable du crime " que représente l'esclavage. Il s'est ensuite penché sur les réparations qui ont déjà eu lieu de la part le gouvernement français, en commençant par la loi du 10 mai 2001 qui donne " un nom et un statut " aux mots d'Aimé Césaire. " Un acte de vérité, de courage et de justice ", d'après le président, et qui représente la première des réparations. Cette loi comprend notamment l'entrée dans les programmes scolaires de l'histoire de la traite et de l'esclavage et ce, à tous les niveaux d'enseignement. Un acte qui fait figure de " réparation de l'oubli et de l'occultation ", comme l'a mentionné François Hollande. " Mais il reste à explorer l'incommensurable legs de toutes les générations qui ont permis que le patrimoine puisse être élargi ", continue le président. Sur ce dernier point, le Mémorial ACTe entre en jeu en incarnant ce métissage, en lui " donnant toute sa valeur ". Le dernier point est celui de " l'égalité réelle ", en constante évolution depuis l'abolition de l'esclavage, le 27 avril 1848. Notion floue mais néanmoins indispensable pour " préparer l'avenir, dans l'intérêt de la France tout entière ", a déclaré le chef de l'État, avant d'ajouter, " les Outre-mer nous donnent l'exemple du destin partagé ". Tout au long de son discours, François Hollande a entièrement reconnu le

rôle de l'Hexagone dans l'esclavage et le déni qui en a suivi. Déni de l'acte même mais également déni de réparations. Conscient de cela, le Président a déclaré : *" Les habitants des territoires d'outre-mer n'ont jamais hésité sur leurs devoirs, mais c'est vrai qu'il est arrivé à la République de tergiverser trop longtemps sur leurs droits "*.

SOLENNEL

Le Mémorial ACTe au rendez-vous de son inauguration

L'inauguration du Mémorial Acte, en dépit des polémiques, des critiques feutrées ou franchement abruptes est un moment fort dans l'histoire de la Guadeloupe. D'abord parce qu'on n'inaugure pas tous les jours un édifice d'une telle stature, chargé de symboles aussi forts. Ensuite l'événement avait un caractère national mais aussi international. National puisque c'est le président de la République en personne qui a présidé cette inauguration. National encore, parce que le sujet des lieux mémoriels dédiés à l'esclavage fait débat dans l'Hexagone depuis 2007, époque où en pleine campagne pour l'élection présidentielle, le concept du refus de la repentance avait été vulgarisé, sanctifié par Nicolas Sarkozy et l'UMP. Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette thématique ressurgisse à l'occasion de la présidentielle de 2017. Le choix politique du président de la République non seulement de financer mais d'inaugurer aussi le Mémorial ACTe, indique que la France peut non seulement reconnaître ses erreurs passées, mais comprendre et intégrer aussi les douleurs qu'elles ont engendrées chez les victimes, sans qu'elle ait l'impression d'accomplir un acte de contrition quotidien. L'événement était également international. Puisque plusieurs pays africains, notamment le Sénégal et le Mali en la personne de leurs présidents respectifs Macky Sall et Ibrahim Boubacar Keïta étaient présents, de même que de nombreux pays de la Caraïbe affiliés à la CARICOM. L'instant fut également solennel, puisque les chefs des délégations de tous les pays ont été cités et appelés à figurer chacun à son tour auprès du président de la République pour immortaliser l'instant. Moment fort enfin aussi, parce que la Guadeloupe est le théâtre de cette inauguration qui consacre tout de même l'un des plus grands centres du monde dédiés à la mémoire de l'esclavage.

ALLO?

Les pays de Caraïbe réclament toujours réparation

La question des réparations a été évoquée dès vendredi 8 mai au cours de la conférence de presse donnée par Victorin Lurel en préambule de la journée inaugurale présidée par François Hollande. Ce sont les pays de la Caraïbe notamment un journaliste de la Jamaïque qui a posé au président de région la question. Victorin Lurel n'a pas botté en touche. Il a indiqué que la question pour moult raisons est compliquée mais qu'elle peut être posée et débattue. Rappelons que les anciennes colonies de la Caraïbe réunies au sein de la CARICOM avaient à Antigua le 12 octobre 2014 déjà clairement pris l'option de réclamer à leurs anciens colonisateurs, tous anciens États esclavagistes, des réparations. Ils ont réitéré cette volonté le 2 mars dernier, lors de la 26e conférence des chefs de gouvernement de la Caricom qui s'est tenue aux Bahamas.

RÉPARATION

François Hollande s'acquitte d'une " dette morale " envers Haïti

La dette de l'indépendance, 150 millions de francs-or, l'équivalent de 17 milliards d'euros, qu'avait dû payer l'ancienne colonie de Saint-Domingue à la France pour devenir la première république noire, est un sujet sensible en Haïti. En inaugurant le Mémorial ACTe, dimanche 10 mai en Guadeloupe, le président de la République François Hollande a annoncé qu'en se rendant à Haïti mardi 12 mai, il s'acquitterait de la dette de la France. L'entourage du président a précisé qu'il s'agissait d'un engagement moral et non financier. François Hollande entend en fait renforcer la coopération française en Haïti qui opère depuis 2010, année où Haïti a connu un séisme destructeur. La France compte notamment apporter son soutien financier dans l'énergie, l'agroalimentaire mais aussi et surtout dans l'éducation et la formation professionnelle.

